

LEADER 2023-2027 GAL PAYS DE CHALONS EN CHAMPAGNE  
 PORTEUR PROJET :  
 INTITULE DU PROJET :

		0	2	4	Note	
<b>1. Ancrage territorial</b>	1.1 Articulation du projet avec les démarches territoriales (ex. : SRADDET, PTRTE, PAT,.....). Transitions énergétique, biodiversité, écologique. Mobilité, Services, cadre de vie, équipements, économie locale, Tourisme, équipement, circuits courts, alimentation durable, produit locaux	Le projet ne s'articule pas avec une démarche territoriale	Le projet s'articule avec une démarche territoriale	Le projet s'articule plusieurs démarches territoriales		<i>L'ancrage territorial concentre le nombre de points les plus important de sorte à "privilégier" les projets qui sont en syntonie avec d'autres stratégies territoriales, mais on considère aussi l'échelle du projet et en quoi il contribue à la stratégie LEADER</i>
	1.2 Degré de contribution à la stratégie LEADER: cadre de vie, équipement de proximité, transitions énergétiques, environnementales, attractivité économique, culturelle, touristique	Le projet ne répond pas à un des objectifs de la fiche action	Le projet répond à un des objectifs de la fiche action	Le projet répond à plusieurs des objectifs des fiche action		
		0	1	2	Note	
<b>2. Dimension collective</b>	Maillage territorial en termes d'équipements/services/activités (multifonctionnalité de l'équipement, complémentarité de services, mutualisation territoriale, réflexion sur le mode de gestion de l'équipement,...)	Le projet n'a aucun impact sur le maillage territorial	Le projet contribue à un maillage sur une partie du territoire du GAL	Le projet contribue à un maillage territorial équilibré		
		0	1	2	Note	
<b>3. Innovation</b>	Critère global reprenant les 4 critères ci-dessus : -Participation du projet à l'émergence de nouveaux produits, activités ou services - Projet innovant dans sa méthode permettant de combiner entre elles les ressources humaines, naturelles et/ou financières du territoire conduisant à une meilleure exploitation de son potentiel endogène. - Mise en œuvre du projet grâce à une collaboration entre différents secteurs de l'économie traditionnelle et/ou du domaine public - Projet présentant une forme originale d'organisation, de communication ou d'implication de la population locale dans le processus décisionnel et de mise en œuvre du projet.	Le projet reproduit ou reconduit une opération déjà existante sur le territoire	Le service/produit/l'activité existe déjà, mais est amélioré(e) avec des nouveautés significatives (élargissement des publics concernés, nouveaux partenaires,...)  Le projet intègre la création d'un nouveau service/nouveau produit/d'une nouvelle activité	Le projet est pilote et expérimental à l'échelle du territoire  Le projet intègre la création d'un nouveau service/nouveau produit/d'une nouvelle activité dans le cadre d'une démarche collective (structuration, mutualisation à l'échelle du territoire)		
		0	1	2	Note	

**GRILLE DE SELECTION**

<b>4. Dimension économique du projet</b>	Renforcement d'une filière économique (ex. développement du tissu économique local, modification des modes de production et de consommation, renforcement de l'activité socio-économique à long terme, valorisation de l'économie circulaire, amélioration de l'attractivité résidentielle, culturelle ou touristique...)	Le projet a un impact partiel sur une filière économique locale (ex. ne concerne pas l'ensemble de la filière, des acteurs)	Le projet a un impact partiel sur une filière économique locale (ex. ne concerne pas l'ensemble de la filière, des acteurs)	Le projet contribue à titre principal au renforcement équilibré d'une filière économique locale		
		0	1	2	<i>Note</i>	
<b>5. Dimension sociale</b>	5.1 Facilitation du lien social, lien intergénérationnel, mixité sociale ; renforcement de la cohésion sociale et	Le projet ne prend pas en compte des aspects liés au lien social ou lien intergénérationnel ou mixité sociale	Le projet prend en compte des aspects liés au lien social ou lien intergénérationnel ou mixité sociale	Le projet contribue à titre principal au lien social, au lien intergénérationnel et/ou à la mixité sociale		
		0	1	2		
	5.2 Prise en compte notamment de l'accessibilité des personnes en situation de fragilité		Le projet prend en compte partiellement les personnes en situation de fragilité	Le projet prend en compte l'accessibilité d'un public spécifique		
		0	1	2	<i>Note</i>	
<b>6. Dimension environnementale du projet</b>	Intégration d'une démarche environnementale (ex. sobriété foncière, efficacité énergétique, énergies renouvelables, préservation des ressources locales, pratiques respectueuses de l'environnement,...), énergétique, alimentaire, préservation de la biodiversité, économie circulaire, circuits courts, mobilité douce,	Le projet ne prend pas en compte des aspects environnementaux (ex. sobriété foncière, efficacité énergétique, énergies renouvelables, préservation des ressources locales, pratiques respectueuses de l'environnement,...)	Le projet prend en compte des aspects environnementaux (ex. sobriété foncière, efficacité énergétique, énergies renouvelables, préservation des ressources locales, pratiques respectueuses de l'environnement,...)	Le projet porte à titre principal sur des questions environnementales		
MAXIMUM 20						
MINIMALE 10						